



inFO Mail N°59 – 08 mai 2015 – MOUVEMENT 2015 – Préparation du GT

MERCI DE TRANSMETTRE A VOS CONTACTS

MOUVEMENT 2015

Préparation du Groupe de travail du mercredi 13 mai

1/ Réception et correction de l'accusé de réception

Si votre accusé de réception présente des anomalies : vœux erronés, points de stabilité oubliés (notamment pour les actuelles brigades de formation continue ou circo), il faut procéder comme suit :

- Porter les corrections et les commentaires en rouge
- Joindre les documents prouvant votre requête (ex : arrêté de nomination)
- Envoyer l'accusé par COURRIER uniquement à l'adresse suivante : **DSDEN des Bouches du Rhône – DP2 Mouvement – 28 Bd Charles Nedelec 13231 MARSEILLE CEDEX 1**

Le SNUDI FO est intervenu auprès de l'Administration pour obtenir un délai supplémentaire pour l'envoi des accusés de réception, compte tenu du bug informatique et du jour férié de la semaine.

Les accusés de réception doivent donc parvenir à la DP2 pour lundi 11 mai afin d'être traités pour le groupe de travail du mercredi 13 mai.

Pour suivre votre mouvement, merci de nous l'envoyer en double, avec les corrections.

2/ Vœux de brigades

Les candidats qui ont émis des vœux de Tit R Brigade doivent ABSOLUMENT indiquer après chaque vœu le type de brigade souhaité (circo, REP+ ou départementale) pour éviter les confusions s'il existe plusieurs brigades rattachées à la même école. Se référer à l'annexe 6-14 du mouvement.

3/ Oubli des bonifications et priorités ? Pas d'inquiétude !

Les bonifications médicales et les priorités de repli ou de retour sur poste ou de brigade FC (50 points) ne sont pas portées sur les accusés de réception. Elles seront ajoutées manuellement par le service du mouvement avant le groupe de travail.

Il n'est donc pas nécessaire de renvoyer l'accusé de réception en indiquant ces oublis.

Les délégués du personnel auront la liste définitive avec les barèmes corrigés.

Nous pourrions alors vérifier l'exactitude des barèmes si nous disposons de vos informations personnelles (Cf fiche de suivi syndical et accusé de réception corrigé)

Prochain groupe de travail à l'IA : Mercredi 13 mai

Les délégués du personnel FO feront remonter toutes les erreurs et/ou les oublis constatés.

Le mouvement « tournera » une fois ces corrections rentrées dans la base de données.

Nous aurons par la suite un 1^{er} projet d'affectation que nous publierons sur notre site internet d'une manière anonymée.

Pour un suivi personnalisé de votre dossier par le syndicat, merci de nous transmettre dès que possible :

- La **fiche de suivi FO** du mouvement 2015 → [DOC](#) [PDF](#) (et en PJ)
- Le **double PDF de vos vœux** (édité en fin de saisie dans l'application SIAM)
- Le **double de votre nouvel accusé de réception**

Le SNUDI FO pourra alors vérifier votre barème et vous contactera à toutes les phases du mouvement pour vous signaler une anomalie ou vous transmettre des résultats provisoires.

Retrouvez tous les documents relatifs au mouvement 2015 sur la page spéciale de notre site → [> MOUVEMENT 2015 <](#)

Pour tout renseignement ou problèmes concernant le mouvement

► PERMANENCE SYNDICALE RENFORCÉE DURANT TOUTE LA PERIODE DU MOUVEMENT

Au bureau : **04.91.00.34.22** ou par mail : contact@snudifo13.org

Vos délégués FO à la CAPD :

Franck NEFF : 07.62.54.13.13 **Jean-Philippe BLONDEL : 06.81.60.64.35**

Laurence ROUVIERE : 06.27.02.14.16 **Sandra LOPEZ : 06.27.34.73.17**

Muriel LE CORRE : 06.86.93.58.32 **René SOUROUX : 06.58.62.18.06**

Nous sommes en vacances mais nous répondons aux messages laissés sur nos boîtes vocales !

L'Inspection académique met également à votre disposition une adresse mail dédiée spécifiquement aux questions du mouvement :

ce.mouvement13@ac-aix-marseille.fr